

03.02.2010 - 16:06 Uhr

La commission de sécurité cède à la tactique dilatoire du Département des finances et suspend la motion Hans Fehr

Bern (ots) -

Lundi 1er février, la commission de la politique de sécurité du Conseil national a suspendu la motion Hans Fehr (08.3510) au stade de l'élimination des divergences entre les conseils. Ce faisant, la commission ne suit ni son assemblée plénière, ni le Conseil des États : en 2009, les deux chambres ont approuvé à une majorité écrasante le relèvement urgent de l'effectif du personnel du Corps des gardes-frontière.

C'est avec un vif regret que Garanto prend acte de la suspension de la motion Hans Fehr. À l'évidence, la commission de la politique de sécurité du Conseil national (CPS-N) s'est fait rouler dans la farine par un Département fédéral des finances (DFF) bien décidé à temporiser. Le DFF, certes, promet de présenter un rapport sur l'orientation future du Corps des gardes-frontière. Mais M. Merz se contredit soi-même en annonçant cet examen. En effet, dans sa réponse du 10 décembre dernier à Garanto au sujet des demandes de postes et du programme de consolidation pour 2010, le ministre du personnel déclare en substance : « Je ne peux malheureusement répondre favorablement à votre souhait de ne pas m'engager pour moins, mais pour davantage de postes. » Le sort de ce rapport est d'ores et déjà scellé, quelles qu'en soient les conclusions.

Depuis des années, Garanto demande un renfort en personnel pour la douane et les gardes-frontière afin d'assurer, demain comme hier, les tâches de puissance publique et de combler les lacunes grandissantes en matière de sécurité à la frontière. Ces lacunes et insuffisances, qui ont conduit depuis les programmes d'austérité budgétaire 2003/04 à la disparition de 420 postes - avant tout à la douane civile - ont été entretemps aggravées par l'arrivée de nouvelles tâches.

La CPS-N a maintenant manqué l'occasion de donner un nouveau signal politique clair en se ralliant aux deux conseils. Au lieu de cela, elle retarde la procédure parlementaire, conformément aux vues du ministre des finances. Privilégiant les faits et non la tactique gouvernementale, le syndicat Garanto, de son côté, maintient sa revendication d'un supplément de postes et pour la douane et pour le Corps des gardes frontière. C'est pourquoi Garanto invite M. Merz et le directeur général des douanes Dietrich à prendre au sérieux, enfin, ces légitimes demandes de postes et à agir sans plus tarder. La sécurité supporte mal les compromis, et encore moins les attermoiements.

Contact:

Garanto - Le syndicat du personnel de la douane et des gardes-frontière

André Eicher, secrétaire central de Garanto, tél. 079 380 52 53

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003695/100597580> abgerufen werden.